



Université Occidentale de Yoga

Siège social - Secrétariat :
Kerhihuel - 56330 Pluvigner
Tél. : 06 47 24 11 94
www.univ-occ-yoga.org
infos@univ-occ-yoga.org

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'Université Occidentale de Yoga - YOU, est un organisme de formation professionnelle spécialisée dans les formations de Yoga. Le site d'intervention principal se situe au lieu-dit Kerhihuel - 56330 PLUVIGNER. Les actions de formation peuvent être dispensées également sur le site du Gîte du Pont du Secret - 35380 PAIMPONT

Son siège social est fixé au lieu-dit Kerhihuel - 56330 Pluvigner.

L'Université Occidentale de Yoga publie son offre de formation sur un catalogue de formation remis à jour régulièrement, disponible sur le site www.univ-occ-yoga.org. Un descriptif de chaque session est disponible avec les dates et les lieux.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de YOU.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Session de formation : une semaine à thème.

Objet : Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par YOU pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client.

Modalités financières : Tous les prix sont indiqués en euros. L'association n'est pas soumise à la TVA. Le règlement du prix de la formation est à effectuer dans les conditions ci-dessous :

- Financement employeur : En contrepartie de l'action de formation, l'employeur s'engage à acquitter les frais suivants :

- Adhésion à l'association : coût annuel par personne couvrant la période du 1er juillet de l'année au 30 juin de l'année suivante.
 - Frais de formation, incluant les frais d'enseignement, le matériel pédagogique, les frais de dossier, les frais d'hébergement (nuitées et repas) : le coût unitaire, par session. L'employeur versera un acompte pour réservation égal à 30% des frais par personne inscrite et par session.
- Pour les établissements publics : règlements de la totalité à terme échu ; paiement dû dans son entièreté en cas de non présentation du ou des agents inscrits

- Financement personnel : Le stagiaire s'engage à régler :
- Adhésion à l'association : payable à l'inscription (incluant les assurances).
- Frais de formation, incluant les frais d'enseignement, le matériel pédagogiques, les frais de dossier, les frais d'hébergement (nuitées et repas) : payable selon les modalités suivantes :
 - acompte à verser au moment de l'inscription après le délai de rétractation suivant la signature du présent contrat.
 - le solde le premier jour de formation.

Les montants à régler (acompte et solde) seront précisés dans la convention.

Les règlements pourront intervenir par chèque bancaire à l'ordre de l'Université Occidentale de Yoga ou virement sur le compte CMB PLUVIGNER, IBAN FR76 1558 9569 7804 1402 8194 073.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités. En cas de chèque impayé, l'organisme se réserve le droit de majorer le montant dû. Les pénalités appliquées seront d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. L'Université Occidentale de Yoga aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à l'Université Occidentale de Yoga.

Débit : Tout désistement à moins d'un mois du début de la formation entraîne l'encaissement de l'acompte. En cas d'abandon ou de cession du stage par suite de force majeure dûment reconnue, seules les sommes correspondantes à la formation réalisée seront dues.

Délai de rétractation : Dans les 10 jours suivant la signature du contrat, le Client ou le Stagiaire peuvent se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception.

Déroulement de la formation : Les modalités sont précisées sur la convocation qui est transmise au stagiaire : horaire, lieu, déroulement, ... Le programme pourra néanmoins être modifié et notifié au stagiaire en fonction des contraintes liées au fonctionnement.

Effectif et ajournement : Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Le nombre est déterminé, pour chaque session, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ou la transmission d'une convention ne tient pas lieu d'inscription.

Seuls les conventions dûment signées et la réception de l'acompte, le cas échéant, retournés à l'Université Occidentale de Yoga ont valeur contractuelle.

Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes.

L'Université Occidentale de Yoga peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, l'Université Occidentale de Yoga se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

Documents légaux : Un devis peut être fourni sur simple demande. A l'issue de la formation, l'Université Occidentale de Yoga remet une attestation de formation au Stagiaire. En outre, l'Université Occidentale de Yoga s'engage à fournir tout document nécessaire à son paiement à l'établissement prescripteur, à l'OPCA ou au stagiaire (facture, attestation de présence, attestation de formation, ...).

Obligations et force majeure : Dans le cadre de ses prestations de formation, l'Université Occidentale de Yoga est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. L'Université Occidentale de Yoga ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux, les désastres ou catastrophes naturels, les aléas climatiques, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'Université Occidentale de Yoga.

Propriété intellectuelle et copyright : L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par l'Université Occidentale de Yoga pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de l'Université Occidentale de Yoga. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations : Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'évolution des groupes et des besoins de mise en situation professionnelle des stagiaires. Ces contenus sont la propriété de l'Université Occidentale de Yoga et toute utilisation sera considérée comme plagiat et susceptible de poursuites.

Confidentialité et communication : l'Université Occidentale de Yoga, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus. L'Université Occidentale de Yoga s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par l'Université Occidentale de Yoga comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise l'Université Occidentale de Yoga à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de

références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel : Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de l'Université Occidentale de Yoga. Conformément à la loi n° 78D17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. En particulier, l'Université Occidentale de Yoga conservera les données liées au parcours, à l'évaluation des acquis du Stagiaire et la suite du parcours professionnel, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, l'Université Occidentale de Yoga s'engage à ne conserver qu'en cas d'accord du Stagiaire toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Droit applicable et juridiction compétente : Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et l'Université Occidentale de Yoga à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le Tribunal de Lorient sera le seul compétent pour régler le litige.

Les sessions de formation se déroulent dans un ordre défini par l'organisme de formation, notifié sur le catalogue de formation. Il ne sera pas envisageable de changer cet ordre pour convenance personnelle que ce soit à l'initiative du Client ou du Stagiaire. En aucun cas, l'inscription du Client ou du Stagiaire sur une session vaut acceptation définitive. En effet, dans le cadre des parcours de formation, l'équipe pédagogique de l'Université Occidentale de Yoga vérifiera que le stagiaire répond aux pré-requis et évaluera l'évolution du stagiaire de façon continue.

La progression du Stagiaire conditionnera la confirmation d'inscription sur le niveau supérieur. Des prescriptions pourront être faites pour permettre au stagiaire d'atteindre le niveau requis. Pour valider la formation, il peut être notifié au stagiaire de refaire une session complète, à sa charge, si son niveau est jugé insuffisant. En cas de désaccord, un entretien pourra être envisagé entre l'organisme de formation, le Stagiaire, le Client ou un représentant de l'organisme prescripteur.

Fait à _____ le _____

Nom :

Signature :



Université Occidentale de Yoga

Siège social - Secrétariat :
Kerhihuel - 56330 Pluvigner
Tél. : 06 47 24 11 94
www.univ-occ-yoga.org
infos@univ-occ-yoga.org

Formulaire de renonciation au droit à l'image

Je soussigné (e) _____ (nom du stagiaire),
accorde - refuse (rayer la mention inutile) à l'association Université Occidentale de Yoga, ses
représentants et toute personne agissant avec la permission de l'association, la permission
irrévocable de publier toutes les photographies ou les images que vous avez prises de moi
pendant le stage qui a eu lieu

Dates : du _____ au _____

Lieu : à _____

Ces images peuvent être exploitées dans le cadre de :

presse exposition publicité Site internet

Je m'engage à ne pas tenir responsable l'association précitée ainsi que ses représentants et
toute personne agissant avec sa permission en ce qui relève de la possibilité d'un changement
de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer ce formulaire en mon propre nom.

J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation.

Nom Prénom : _____

Adresse : _____

Le _____
Signature du stagiaire

Le _____
Signature et tampon de l'association